



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

congé de maternité

Question écrite n° 111222

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités au sujet de la durée du congé maternité. En effet, selon une étude récente réalisée par la direction des études du ministère de la santé (DREP), une très large majorité des femmes (84 %) aimeraient que le congé maternité légal dure plus longtemps, même si plus d'un tiers d'entre elles sont conscientes que cette interruption aura un impact négatif sur leur carrière. D'ailleurs, dans les faits, les mères dépassent d'un mois en moyenne la durée légale du congé maternité. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à la possibilité d'étendre la durée légale du congé maternité.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111222

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12367